



Université  
de Lomé

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Déclaration de Lomé : Une feuille de route pour la création de la monnaie ECO/CEDEAO**

Lomé, Togo, 28 mai 2021/. Du 26 au 28 mai 2021, la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG) de l'Université de Lomé, a organisé un Colloque international sur le thème : « *Du CFA à l'ECO : quelle monnaie pour quel développement en Afrique de l'Ouest* ».

Ce rendez-vous inédit a réuni en présentiel et par visioconférence une centaine de participants venus de plusieurs pays africains et occidentaux, dont des dirigeants du monde économique et politique, des experts en économie et de la monnaie, des spécialistes de différents horizons disciplinaires, des chefs d'entreprise, des universitaires, des étudiants etc, ainsi que plusieurs milliers de personnes qui ont suivi les échanges en ligne. Leur réflexion autour de la transition vers l'ECO et de l'urgence du développement de l'Afrique, a abouti à la définition d'une feuille de route, ce 28 mai 2021 marquant le 46<sup>ème</sup> anniversaire de la création de la CEDEAO.

Dénommée **Déclaration de Lomé**, celle-ci a été élaborée autour de quatre (4) axes principaux :

1. **les finalités majeures du projet de la réforme** qui sont d'une part d'associer l'ensemble des États, quelles que soient leurs différences, en garantissant la souplesse nécessaire pour absorber les impacts des chocs externes

lesquels peuvent diverger, et d'autre part à maximiser les potentialités d'une intégration économique accrue et renforcée.

2. **Les choix fondamentaux**, notamment une bonne politique de change, des critères de convergence à court terme, un desserrement de la contrainte d'inflation, la convergence structurelle ou encore la mise en œuvre de politiques sectorielles
3. **Le futur système** qui sera construit sur une nouvelle monnaie, *sui generis*, distincte des monnaies existantes dans la Zone CEDEAO, avec à terme le passage de la monnaie commune à la monnaie unique.
4. **les modalités de mise en œuvre** avec l'adoption d'une période transitoire vers la monnaie commune, au cours de laquelle un premier pool d'États réunissant les critères minimaux de convergence (qui devront être actualisés) pourra se réunir. Par la suite seront recherchées de nouvelles adhésions au projet en recherchant celles plus faciles à obtenir.

**La Déclaration de Lomé** qui est la contribution des Etats Généraux de l'ECO à la réforme monétaire envisagée dans l'espace CEDEAO, sera soumise aux Chefs d'Etat et de Gouvernements de la zone.

Le Doyen de la FASEG

**Mawuli Kodjovi COUCHORO**